



Les fiches de la formation professionnelle

AvenirPro

AvenirPro : un parcours structuré en trois volets complémentaires

Le dispositif AvenirPro s'organise autour de **trois types d'actions complémentaires** à articuler de manière cohérente, en lien avec les projets pédagogiques des lycées professionnels.

1. Des ateliers collectifs

Entre les mois de novembre et de mars, quatre ateliers collectifs thématiques sont proposés aux élèves dans le cadre des heures de soutien au parcours (baccalauréat professionnel) ou d'accompagnement personnalisé (CAP). Ces ateliers sont animés par les conseillers emploi de [France Travail](#) ou des [missions locales](#) en lien avec les enseignants, dont la présence de l'un d'entre eux, par exemple l'enseignant en charge des heures de soutien au parcours/accompagnement personnalisé, est indispensable.

- Ces ateliers rassemblent en moyenne entre 8 et 26 élèves maximum. Le premier atelier est proposé à ceux qui ont le projet de s'insérer mais aussi à ceux qui n'ont pas encore fait de choix clair et définitif entre insertion ou poursuite d'étude. Les ateliers suivants seront progressivement ciblés vers ceux qui souhaitent s'insérer directement après l'examen.

Thématiques abordées :

- Atelier 1 : Se connaître et se projeter (compétences) ;
- Atelier 2 : Comprendre le marché du travail (secteurs qui recrutent, attentes des employeurs) ;

- Atelier 3 : Organiser sa recherche d'emploi (outils numériques, candidatures, CV, lettre de motivation) ;
- Atelier 4 : Préparer ses entretiens (posture, expression orale, simulations).

Les contenus sont adaptés à la filière et au niveau de formation des élèves (CAP ou baccalauréat professionnel), au contexte local de l'emploi, aux pratiques pédagogiques de l'établissement.

2. Un accompagnement individuel personnalisé

En marge des ateliers collectifs, chaque élève peut solliciter le conseiller de France Travail ou de la mission locale pour bénéficier d'un ou plusieurs temps d'échange individuels. Ces entretiens, basés sur une démarche volontaire de l'élève, peuvent avoir lieu dans l'établissement, dans le cadre de permanences ou sur rendez-vous, mais peuvent aussi se tenir à distance, en visioconférence ou par téléphone.

L'objectif est de répondre aux besoins spécifiques de chaque élève, d'anticiper les difficultés et de renforcer les démarches d'accès à l'emploi. Cet accompagnement permet en particulier de :

- préparer une immersion, un stage, une alternance ou un emploi ;
- travailler une candidature ciblée ou un entretien de manière plus approfondie et personnalisée ;
- lever les freins à l'emploi (mobilité, logement, santé...) selon la spécificité des situations de chaque élève ;
- ajuster un projet si nécessaire.

3. Des actions pour élargir le réseau professionnel

AvenirPro favorise la participation des élèves à des événements professionnels co-construits avec les partenaires locaux : forums, visites d'entreprises, rencontres métiers, job dating, interventions de professionnels... Ces actions s'intègrent dans les parcours des élèves et s'appuient sur les projets pédagogiques existants. Elles contribuent à familiariser les élèves avec les environnements professionnels et à renforcer leur employabilité. À ce titre, les conseillers emploi de France Travail et des missions locales peuvent prendre appui sur le bureau des entreprises, qui joue un rôle central dans la mise en relation des élèves avec le monde professionnel, afin de mettre en place, valoriser ou développer ces actions et renforcer le partenariat avec le réseau local d'entreprises pour faciliter les immersions, stages, contrat en alternance ou embauches.